



MOUSSAC INFO

N° 58 - Mai 2018

Le mot de M^{me} le Maire

Timidement, le printemps fait son apparition avec ses alternances de chaleur et chutes de température et, malgré tout, comme tous les ans la magie opère. La nature, au travers de ses fleurs et de ses feuillages aux tons multiples et variés, nous offre toute une palette de couleurs qui ne cesse de nous surprendre et de nous enchanter. Mais cette merveilleuse période n'est pas synonyme de repos. Notre quotidien risque bien pour certains d'entre nous, à se résumer à la tonte de la pelouse et à l'arrachage manuel des « mauvaises herbes », et oui, les produits phytosanitaires étant interdits « l'huile de coude » aura l'occasion de jouer pleinement son rôle.

La CCVG avec l'ensemble des Communes du Territoire élaborent, depuis septembre 2016, le plan local d'urbanisme intercommunal - PLUI. Cela représente 55 communes pour 41.000 habitations et 2000 km². L'objectif est qu'il soit exécutoire début 2020 pour une période de 15 ans.

D'ici cet été, nous devons travailler sur le zonage et le règlement, et dans ce cadre, nous venons vers vous en tant que propriétaire de bâtiments, pour savoir si vous envisagez des modifications sur votre patrimoine comme par exemple : la création de maisons d'habitation ou gîte dans une grange, ou tout changement d'usage.

Nous vous sollicitons également sur les haies, sur les arbres remarquables etc... que vous connaissez et qui mériteraient d'être protégés, afin qu'ils soient référencés dans le document créé.

Afin d'anticiper au mieux vos projets, nous vous invitons à adresser un courrier à la mairie, explicitant votre demande. Une restitution de ce document vous sera communiquée à la fin des travaux.

Notre camping a ouvert ses portes depuis le 1^{er} mai, Il ne nous reste plus qu'à le fleurir. Enfin, deux nouveaux jeux devraient être installés sur l'aire de jeux du moulin Chauvet mais, d'ores et déjà, petits et grands peuvent s'y ressourcer.

Pour entamer cette saison estivale qui s'annonce riche en manifestations comme à l'accoutumée, je vous conseille de commencer ce « joli mois de Mai » par une exposition des ateliers de dessin - peinture animés par E. Zénatti à la médiathèque jusqu'à fin juin et, poursuivre par le circuit de découverte des ateliers d'Artistes le week-end de la Pentecôte.

Bonne lecture

Sylviane Soubry

Infos de dernière minute

Les ateliers municipaux ont été cambriolés dans la nuit du 1^{er} au 2 Mai

Les tondeuses, les débroussailleuses, les tronçonneuses, le taille haie, le poste à souder, le karcher et le petit outillage nous ont été volés.

La végétation étant en ce moment très prolifique, ce n'est pas le moment de se laisser envahir. C'est pourquoi en attendant que la situation se rétablisse, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pouvant momentanément nous dépanner.

Avec nos remerciements

BUDGET 2017 - BILAN

Budget communal - Bilan 2017

FONCTIONNEMENT	
Résultat de clôture 2016	160 065,61
Recettes 2017	402 079,61
Dépenses 2017	324 933,17
Résultat de l'exercice 2017	77 146,44
Résultat cumulé 2017	237 212,05

INVESTISSEMENT	
Résultat de clôture 2016	-101 457,70
Recettes 2017	201 037,76
Dépenses 2017	243 659,20
Résultat de l'exercice 2017	-42 621,44
Résultat cumulé 2017	-144 079,14
Excédent des restes à réaliser	11 026,49

Budget photovoltaïque - Bilan 2017

Les résultats cumulés du fonctionnement et des investissements ont été reportés sur l'exercice 2018, en recettes de fonctionnement soit **4 434,20€** et, en recettes d'investissement soit **195,62€**.

Budget assainissement - Bilan 2017

Les résultats cumulés du fonctionnement et des investissements ont été reportés sur l'exercice 2018, en recettes de fonctionnement soit **7 255,15€** et, en recettes d'investissement soit **230,86€**.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

Taux d'imposition des taxes locales

Il a été décidé de maintenir les taux appliqués en 2017 soit :

Taxe d'habitation

- 12,50 %
- La recette attendue est de 71 175€.

Le taux moyen communal 2017 au niveau départemental est de 27,99 %.

Taxe foncière (bâti)

- 10,98 %
- La recette attendue est de 40 966€.

Le taux moyen communal 2017 au niveau Départemental est de 22,40 %.

Taxe foncière (non bâti)

- 37,95 %
- La recette attendue est de 23 681€.

Le taux moyen communal 2017 au niveau départemental : 42,32%.

Total produit fiscal attendu : 135 822,00€.

Budget prévisionnel photovoltaïque - 2018

Le budget 2018 est en équilibre :

- En fonctionnement à **15 945,15€**,
- En investissement à **4 859,44€**.

Budget prévisionnel assainissement - 2018

Le budget 2017 est en équilibre :

- En fonctionnement à **48 128,54€**,
- En investissement à **19 089,72€**.

Budget communal - 2018

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	156 491,18	Produits/services/ventes	35 684,00
Charges de personnel et frais assimilés	191 220,00	Impôts et taxes	178 895,00
Autres charges de gestion courante	23 400,00	Dotations/Subventions	138 519,00
Charges financières	10 000,00	Autres produits de gestion	20 000,00
Charges exceptionnelles	300,00	Produits financiers	6 001,61
Dotation aux amortissements des immobilisations	36,42	Excédent de fonctionnement reporté	104 159,40
Virement à la section investissement	101 811,41		
TOTAL	483 259,01	TOTAL	483 259,01

INVESTISSEMENT				
NATURE	DÉPENSES	RECETTES		
		Subvention	Autres financements	
			Retour TVA	Autofinancement
Déficit Inv. reporté	144 079,14			
Emprunts	76 400,00			244 170,48
Achat de matériel	26 800,00	11 400,00		
Enfouissement réseaux	1 673,92	6 653,09		<i>Dont :</i>
Cimetière	18 288,46	78 603,90		<i>> L'excédent de fonctionnement 2017, soit : 133 052,65</i>
Accessibilité Mairie/APC/Place	67 802,00	39 551,00	28 303,00	<i>> L'apport de la section fonctionnement 2018, soit : 101 811,41</i>
Accessibilité abords médiathèque	0,00	6 932,90		<i>> Autofinancement autre, soit : 9 306,42</i>
Accessibilité église	36 000,00	21 000,00		
Aménagement zone habitat	8 600,00			
Travaux camping	7 670,85			
Travaux de voirie	49 300,00			
<i>Sous-Total</i>	436 614,37	164 140,89	28 303,00	244 170,48
TOTAL <i>Dont reports</i>	436 614,37 <i>118 061,31</i>		436 614,37 <i>129 087,80</i>	

INVESTISSEMENTS INSCRITS AU BUDGET COMMUNAL 2018

Les investissements, pour lesquels des aides financières ont été sollicitées, seront lancés sous réserve que ces aides aient été attribuées à la commune

Site du moulin Chauvet

- ▶ Eclairage de l'entrée du camping
- ▶ Mise en œuvre d'un parcours de santé.

Bâtiments

- ▶ Mise en accessibilité de l'église et aménagement d'une zone et d'une place de parking dédiées aux PMR,
- ▶ Restauration du calvaire situé près du cimetière (Prévision).

Zone habitat

- ▶ Aménagements de la future zone habitat située en face le bâtiment accueil de loisirs « local jeunes ».

Voirie

- ▶ Route de la Carte. Depuis le hameau jusqu'à la route « du Balendeau »,
- ▶ Route de la Fauconnière et route « des Prats ».

Achats de matériel

Matériels et outillage

- ▶ Lamier, tondeuse autoportée, aspirateur à poussières et à eau.

Matériel de transport

- ▶ Remorque pour transport de matériels.

Matériels de santé

- ▶ Défibrillateur.

Mobiliers

- ▶ Sono, pupitre de conférence et vidéo-projection pour la salle polyvalente,
- ▶ Armoire de rangement et cache-containers

TOURISME

Eurovélo 3

Le parcours Eurovélo 3 ou la « route des Pèlerins » est une « véloroute » faisant partie d'un programme d'aménagement de voies cyclables à l'échelle européenne.

Longue de 5 122 km, elle relie Trondheim en Norvège à Saint-Jacques de Compostelle en Espagne.

Elle traversera notre commune en empruntant :

- ▶ La Voie Communale n°3 du Balendeau jusqu'au bourg,
- ▶ Puis, la Voie Communale n°6 (route de la Vergne), de la Base de Kayak jusqu'à la sortie de la Vergne côté l'Isle-Jourdain.

AUTRES INFORMATIONS COMMUNALES

Plan Particulier d'Intervention de Civaux

Dans le cadre de la révision du Plan Particulier d'Intervention de Civaux, des stratégies d'évacuation des populations en cas de crise doivent être envisagées et identifiées. En cas d'évacuation, il est indispensable d'avoir identifié les personnes non autonomes en résidence sur notre commune.

Ce recensement a été porté à la connaissance de la Préfecture.

Bons vacances - CPA de Lathus

Le Conseil municipal a décidé de remettre en 2018, à chaque enfant (de 4 à 17 ans) de la commune qui en ferait la demande, un « bon vacances » de 50.00 € pour sa participation à un camp d'été au Centre de Plein de LATHUS.

Cette aide financière vient compléter celle attribuée par la CCVG soit 50,00 €.

INFORMATIONS DIVERSES

Comment réussir une rénovation performante à moindre coût ?

Un service d'intérêt public est à votre disposition, pour faciliter votre réflexion, vous aider à construire votre programme de travaux et vous renseigner sur les aides financières mobilisables.

L'Espace Info Energie vous accompagnera tout au long de votre projet afin de vous aider à obtenir un logement plus confortable et plus économe.

*Ayez le réflexe « Info Energie »
05 49 61 61 91*

Aides financières 2018

Aide à l'accompagnement

Subvention de la Région pour financer un audit énergétique à votre domicile.

Aides de l'Anah (Agence nationale de l'habitat)

Subventions de 35% à 50% du coût des travaux, dispositifs cumulables avec des subventions du Conseil Départemental et de votre intercommunalité.

Caisse de retraite

Subventions variables en fonction de votre caisse de retraite et des travaux à réaliser.

CITE (Crédit d'Impôt Transition Energétique)

Déduction possible de l'impôt sur le revenu de 15% ou 30% du montant des dépenses de travaux éligibles.

Les aides des fournisseurs d'énergie (dispositif CEE : Certificat d'Economie d'Energie)

Primes variables en fonction du fournisseur d'énergie et des travaux à réaliser.

Chèque énergie

Utilisable pour payer les factures de chauffage ou une partie des travaux.

TVA taux réduit : 5,5% ou 10%.

PTZ (Prêt à Taux Zéro)

Pour financer l'acquisition d'un logement à rénover pour les primo-accédant.

Eco PTZ (Eco Prêt à Taux Zéro)

Pour un montant maximum emprunté de 30 000€ remboursable sur 15 ans.

Tiers financement avec l'Agence Régionale des Travaux d'Economie d'Energies

L'agence avance le coût des travaux et le remboursement se base sur les économies mensuelles réalisées.

Ces aides ne sont pas toutes cumulables

*Renseignez-vous à Espace Info Energie :
05 49 61 61 91 / soliha86@eie-na.org*

Le COIN des ASSOCIATIONS

Les animations Municipales

Des nouvelles de la médiathèque

Concours de BD 2018

Mathieu Siam était « l'invité »

Cette année, les participants ont imaginé une "Histoire courte" sur une seule ligne.

Catégorie 7-9 ans

Charlotte, Emma et Théo ont mis en scène des animaux.

Catégorie 10-12 ans

Hélisende, Claire, Lucas, Tom et Annaëlle ont su nous faire rire avec des histoires courtes et drôles...

Catégorie adulte

Les thèmes se diversifient, la poésie apparaît dans les cases.

Catégorie hors concours

A lire aussi !

Les gagnants du concours ont pu participer à l'atelier dessin du 31 mars, animé par Mathieu Siam.

L'auteur-illustrateur exposait les planches originales de son album "Galet".

A l'issue de l'atelier, il a dédié son album une dizaine de fois (excellent score pour un petit village comme Moussac).

L'atelier dessin, porté avec humour par Mathieu Siam, réunissait enfants et adultes.



Les pages illustrées par les participants sont reliées en un album unique empruntable à la médiathèque.

L'agenda des animations

Mai

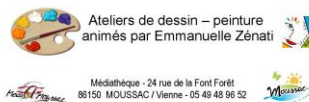
Les cartes de pêche sont en vente chez Jeanine DEGRENON et Laurent GEAY.

Et, depuis le 28 avril et jusque fin juin

EXPOSITION Médiathèque MOUSSAC L'Atelier se met au vert



**à partir du samedi 28 avril
jusque fin juin**



Mercredi 9

► Réunion mensuelle du « Temps Libre », en après-midi, à la salle polyvalente.

Samedi 12

► L'association pour les loisirs organise, à la salle polyvalente, un concours de belote à 13h30 et son AG à 19h00.

Mercredi 23

► Le club du Temps Libre organise, à 12h00, son repas annuel.

Les inscriptions se feront, à partir du 09 mai, au n° tél : 05.49.48.83.33 chez Jeanine DEGRENON et, au n° tél : 05.49.48.85.57 chez France DEGRENON.

Samedi 26 mai

► A la médiathèque, à 11h00 : Raconte-tapis

Juin

Samedi 2

MOUSSAC toujours propose son rassemblement annuel.

► 8h30 : Départ de la randonnée. De chez « Philippe » jusqu'à « Cliel » - 10 km

► 12h30 : Apéritif puis, pique-nique ou repas au plateau.

A réserver, avant le 28 mai, par coupon ou Tél : 06.79.73.65.71 – 05.49.48.74.53.

L'après-midi

► « Les Moussacois ont du talent », concours de confitures, les jeux du stade, tombola et buvette.

Mardi 12

► Réunion mensuelle du « Temps Libre », en après-midi, à la salle polyvalente.

Mercredi 20

► Pique-nique du club « Temps Libre », en après-midi, à la halle.

Juillet

Samedi 14

► La fête est organisée sur le site du moulin Chauvet, par la municipalité et l'ensemble des associations Moussacoises. La soirée sera animée par le groupe Boit'aFolk et se terminera par un bal après le feu d'artifice.

Mercredi 25

► De 16h00 à 18h00 : "Lire en transat". La médiathèque sort livres et transats au bord de l'eau, rendez-vous à l'aire du moulin Chauvet pour des contes ou lectures.

Mairie de MOUSSAC - Tél : 05 49.48.75.58
Mail : contact@moussac-sur-vienne.fr

Informations à l'initiative du Conseil municipal